

HEURE : 18 h 30
JOUR : Le mercredi 2 octobre 2019
ENDROIT : Salon du personnel

Étaient présents : M^{me} Yamina Daoudi, parent
M. David Brunelle, parent
M^{me} Mariane Fradet, parent
M. Vincent Routhier, parent
M^{me} Véronique Brulotte, parent substitut
M^{me} Marie-France Lessard, enseignante
M^{me} Marie-Pierre Labrie, enseignante
M^{me} Isabelle Paradis, enseignante
M^{me} Urika Allen, personnel de soutien
M^{me} Michèle Langlois, professionnelle
M^{me} Amélie Larochelle, responsable du SDG
M^{me} Sandra Renaud, membre de la communauté (MDF)
M^{me} Christine Guay, directrice
M^{me} Valérie Fortin, directrice adjointe
M^{me} Joane Breton, enseignante substitut

Étaient absents : M. Simon Nyat, parent

Public : M^{me} Caroline Gosselin, parent public, présidente de l'OPP

1.0 Ouverture de la séance 18 h 36

2.0 Présentation des membres et présences

Les membres du CÉ se présentent.

3.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

4.0 Règles de régie interne, fonctions et pouvoirs et dénonciation d'intérêt

La direction présente et explique les documents. Elle invite les membres à poser leurs questions. Au point 2.3 du document « Règles de régie interne », une modification sera effectuée pour tenir compte de la présence de substituts lors des assemblées. De plus, au point 5.5, les questions du public seront devancées en début de séance. Les règles de régie interne seront corrigées et adoptées lors de la prochaine séance.

M^{me} Guay demande aux membres du CÉ de remplir la dénonciation d'intérêt et de la remettre d'ici la fin de la rencontre.

5.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 19-20.01

Il est proposé par M. Vincent Routhier,
secondé par M^{me} Isabelle Paradis.

6.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 29 mai 2019 CÉ 19-20.02

Il est proposé par M. David Brunelle;
secondé par M. Vincent Routhier.

7.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 29 mai 2019 CÉ 19-20.03

Point 12.0, la possibilité d'une classe CISA a été abandonnée pour 2019-2020, le nombre d'élèves étant insuffisant. Nous ignorons si l'ouverture de ce type de classe se fera en 2020-2021.

8.0 Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des parents du 4 septembre 2019
CÉ 19-20.04

Il est proposé par M. David Brunelle
secondé par M^{me} Mariane Fradet.

9.0 Liste des participants au conseil d'établissement 2019-2020

La direction demande aux membres du CÉ de valider les informations présentées dans le document. Quelques modifications seront apportées.

10.0 Nominations :

M^{me} Marie-France Lessard accepte le rôle de secrétaire pour les séances du CÉ 2019-2020.

M. Amodeo explique en quoi consiste le rôle de président du CÉ.

M. Routhier se propose à titre de président.
Il est élu à l'unanimité.

Président(e)

Secrétaire

CÉ 19-20.05

11.0 Questions et messages du public

M^{me} Gosselin consulte les membres quant à la photographie scolaire. Elle questionne les parents sur leur intérêt à voir pour une compagnie comme *Photo repensée* qui prend les photos directement dans les classes. M^{me} Joane parle de son expérience dans une autre école. La direction remercie M^{me} Gosselin pour son implication dans ce dossier.

Mme Gosselin questionne les membres du CÉ sur l'activité d'accueil lors de la première journée. Certains enfants semblaient un peu perdus. M^{me} Guay explique ce qui a été fait et transmettra les commentaires reçus aux membres du personnel.

M. Amodeo questionne le choix de l'école de ne pas offrir l'enseignement de l'écriture cursive et demande que des discussions soient tenues sur ce sujet lors de prochaines séances.

OBJETS D'INFORMATION:

12.0 Organisation scolaire 2019-2020

Entre le 6 août et le début des classes, nous avons accueilli 48 nouveaux élèves dont la très grande majorité sont des nouveaux arrivants. Heureusement, l'organisation scolaire de la commission scolaire des Navigateurs avait ouvert une classe de plus au premier cycle à la fin de l'année scolaire 2018-2019 et ajoutée une classe maternelle 5 ans de plus en août. Sans l'ouverture de ces classes, nous n'aurions pas pu accueillir tous les nouveaux élèves. Il nous aurait fallu les diriger vers d'autres écoles. Le temps pour répondre à toutes les multiples questions soulevées par nos nouvelles familles nous a manqué, malgré notre bonne volonté.

M^{me} Daoudi propose d'instaurer un accompagnement pour les nouveaux arrivants en tenant compte des différentes réalités. L'OPP pourrait prendre le relais pour l'organisation de ce soutien qu'il soit proposé sous forme de rencontres informelles ou de capsules vidéo. L'organisme le Tremplin pourrait être contacté pour nous soutenir à cet effet. M^{me} Daoudi propose la correspondance scolaire pour favoriser une ouverture des élèves sur le monde. L'AVSEC pourrait aussi être mis à contribution.

13.0 Services complémentaires 2019-2020

Plusieurs des nouvelles mesures ministérielles ont permis d'ajouter des ressources professionnelles dans nos écoles afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.

- M^{me} Michele Langlois, psychologue, est à 100 % dont 10 % payé par l'école.
- M^{me} Audrey Laferrière, orthopédagogue, est à 80 % (ajout de 20 % par rapport à l'an passé).
- M^{me} Marie Côté, enseignante-orthopédagogue, est à 100 %.
- M^{me} Lysa Ann Royer, orthopédagogue, a été engagée à 90 % dont 70 % payé par l'école.
- M^{me} Bianka Morin, enseignante-orthopédagogue, a été engagée à 70 %.
- M^{me} Audrey Bois-Doonan, orthophoniste, dessert notre clientèle à raison de 2,5 jours par semaine.
- M^{me} Amélie Mercier, orthophoniste, a été engagée à 20 %.
- M^{me} Marie-Josée Champagne, ergothérapeute, est à 20 % et travaillera auprès de nos plus petits (préscolaire et 1^{re} année).

À ces ressources professionnelles, 10 éducateurs et éducatrices spécialisés se greffent. Ils sont principalement en soutien aux apprentissages, accompagnent pour la gestion des émotions, le développement des habiletés sociales et le comportement.

Deux enseignantes complètent leurs tâches avec des mesures de francisation, l'une à 20 %, l'autre à 50 %. Ce pourcentage est sensiblement le même que l'an passé quoique le nombre d'élèves nécessitant des services soit plus important. Il y a un nombre croissant d'élèves de nouveaux arrivants dans notre commission scolaire et l'enveloppe pour la francisation n'a pas augmentée. L'allocation pour notre école se retrouve ainsi diminuée. Une demande d'allocation supplémentaire, par le biais d'un projet, a été faite.

M. Marc Lepage est le nouvel animateur en vie spirituelle et engagement communautaire (AVSEC). Il offrira à tous les élèves de l'école quelques activités.

14.0 Confirmation des surplus au 30 juin 2019

La direction apporte des éclaircissements sur le document. L'an dernier, de petites récupérations ont été faites dans les fonds 4, 5 et 6.

OBJETS DE CONSULTATION :

15.0 Calendrier des rencontres 2019-2020 et mode de communication CÉ 19-20.06

La direction présente une proposition de calendrier de rencontres.

Il est proposé par M. David Brunelle et secondé par M^{me} Michèle Langlois d'approuver le calendrier des rencontres 2019-2020.

16.0 Acte d'établissement CÉ 19-20.07

La direction explique le document. Elle propose une modification afin de mentionner que l'école des Pixels pourrait accueillir des élèves de 2^e cycle et 3^e cycle pour permettre l'ouverture d'une classe multiniveau (4-5) évitant ainsi le déplacement d'élèves, si le besoin se présentait.

Il est proposé par M^{me} Amélie Larochelle et secondé par M^{me} Marie-Pierre Labrie d'approuver l'acte d'établissement.

17.0 Club des petits déjeuners, contribution demandée CÉ 19-20.08

La direction explique le projet. Nous avons choisi la formule « collation tardive ». Nous prendrions l'offre du menu froid bonifié puisque nous ne disposons pas des installations nécessaires pour offrir les menus chauds.

Le Club des petits déjeuners propose de demander aux parents une contribution volontaire. Cette contribution serait de 45 \$ par année, ce qui représenterait environ 0,30 \$ par jour, par enfant.

Il est proposé par M. David Brunelle et secondé par M^{me} Véronique Brulotte de demander une contribution volontaire de 45 \$, en mentionnant que la contribution peut être d'un autre montant ou en bénévolat.

18.0 Devoirs-leçons CÉ-19-20.09

M^{me} Fortin présente aux membres du CÉ le document clarifiant la position des enseignants au sujet des devoirs et des leçons à la maison. M^{me} Gosselin questionne le suivi assuré par les spécialistes, entre autre, en anglais. Elle aimerait savoir davantage ce qui est travaillé dans cette matière.

Il est proposé par M. David Brunelle et secondé par M^{me} Véronique Brulotte d'approuver la politique des devoirs et leçons. Cette dernière sera transmise aux parents lors de la première communication.

Tim Hortons de Lévis nous a remis 30 sacs d'école avec toutes les fournitures scolaires. Ces derniers ont été remis à des familles nombreuses ou moins bien nanties.

La Société St-Vincent-de-Paul nous a remis 15 sacs d'école avec toutes les fournitures scolaires. De plus, elle offre maintenant un service qui permet à des familles moins favorisées, d'obtenir des verres correcteurs pour leur enfant sans frais.

Weight Watchers de Lévis a réalisé une collecte d'effets scolaires et nous a remis 3 boîtes de matériel neuf (crayons, cahiers, cartables, feutres, colle, etc...). Ce matériel a servi et servira à combler le sac d'école de certains enfants.

Bimbo (anciennement Boulangerie Multi-Markes à Lévis sur la rue St-Joseph, secteur Lauzon) s'associe à notre école pour le projet de classe plein air. Un montant minimal de 9 000 \$ et de la main-d'œuvre s'offrira à nous.

L'unité régionale du loisir et du sport (URLS) nous a octroyé un montant de 2 500 \$ pour débiter l'équipement des classes plein-air. Ayant profité de soldes, nous avons acquis pour 3 664 \$ de matériel.

À l'occasion de la semaine de la coopération du mouvement Desjardins, des employés viendront poser plusieurs gestes de bénévolat dans notre milieu (aménagement de la bibliothèque à Pixels, identification du matériel plein-air, etc). Un autre groupe d'employés de la Fédération des caisses Desjardins offrira une pièce de théâtre de la troupe Tortueberlue, Henri Barbeau, à 57 élèves du premier cycle le 15 octobre prochain.

Une demande à la Fondation Maurice Tanguay serait faite au nom du conseil d'établissement de l'école afin de doter chacun des bâtiments d'un lave-vaisselle pour le Club des petits déjeuners.

Des demandes seraient faites à différents organismes en vue de poursuivre le développement du projet de classe plein-air (voir plan de la Marelle).

Il est proposé par M^{me} Mariane Fradet et secondé par M. David Brunelle d'approuver les dons reçus ainsi que les activités de sollicitation proposées.

OBJETS D'APPROBATION :

20.0 Partenariat avec les organismes offrant du parascolaire en 2019-2020 (karaté, Dimension sportive, Maison de la famille, Patro, RSEQ, Club Optimiste, Chevaliers de Colomb, le Tremplin, Société St-Vincent de Paul)

CÉ 19-20.11

Il est proposé que les liens de collaboration avec les partenaires actuels offrant du parascolaire ou de l'aide aux devoirs et leçons se poursuivent :

- Karaté avec École Vision
- RSEQ
- Dimension sportive et culturelle (volet culturel)
- Certains organismes de la communauté dont :

- les Chevaliers de Colomb
- le Club Optimiste
- la Maison de la Famille
- le Patro
- le Tremplin

Ces partenaires amènent une plus-value à la vie scolaire ou à la réussite de certains élèves.

Il est proposé par M. David Brunelle et secondé par M^{me} Urika Allen d'approuver les offres de partenariat avec les organismes.

21.0 Programmation des activités éducatives de l'école 2019-2020 CÉ 19-20.12

La direction présente la programmation des activités éducatives pour tous les degrés. Elle prend l'engagement que l'école ne facturera pas les parents pour des activités éducatives.

Il est proposé par M^{me} Urika Allen et secondé par M^{me} Amélie Larochelle d'approuver le plan d'action milieu sain et sécuritaire.

22.0 Ouverture d'une classe de maternelle 4 ans CÉ 19-20.13

La Commission scolaire des Navigateurs a proposé l'ouverture d'une seconde classe de maternelle 4 ans à temps plein à l'École Charles-Rodrigue à compter de 2019-2020.

Il est proposé par M^{me} Véronique Brulotte et secondé par M^{me} Marie-Pierre Labrie

que le conseil d'établissement donne son accord à la proposition de la commission scolaire;

Qu'une seconde classe de maternelle 4 ans à temps plein puisse être offerte à l'École Charles-Rodrigue à compter de l'année scolaire 2019-2020 selon les modalités déterminées par la commission scolaire ».

Adopté à l'unanimité.

RAPPORTS:

23.0 Rapport de la représentante du service de garde

M^{me} Amélie Larochelle nous informe de l'ouverture de deux groupes de plus au service de garde pour le préscolaire (4 et 5 ans).

24.0 Rapport de la représentante de la communauté

M^{me} Sandra Renaud nous informe que la programmation de la Maison de la Famille pour l'automne 2019 est maintenant disponible. Des travaux sont en cours et se termineront sous peu afin d'aménager une petite cour pour leur halte répit. Un frigo partagé fera son apparition bientôt dans la cour de la Maison de la Famille. Les mercredis, des paniers de légumes sont toujours disponibles à des coûts minimes sur inscription.

25.0 Rapport de la direction

La direction remercie les membres pour les belles idées, les échanges riches et le sentiment de respect mutuel.

26.0 Levée de l'assemblée

21 h 42

CÉ 19-20.14

Elle est proposée par M^{me} Isabelle Paradis et secondée par M^{me} Véronique Brulotte.

Vincent Routhier, président

Marie-France Lessard, secrétaire